

Compte rendu du CTL du 08/01/2019

Présents : FO, CGT , Solidaire

Absent : CFDT

Vous trouverez ci joint la déclaration liminaire Fo.

En réponse à la déclaration liminaire, Monsieur Dufresnoy a reconnu un flux inhabituel pour la période, contrasté selon les sites. L'accueil ne concerne pas uniquement le PAS.

Des formations sont à venir. Fo DGFIP 91 déplore que la totalité des agents n'aient pas eu la possibilité d'être formés avant la mise en place.

Suite à la demande de FO DGFIP 91 en CHST, la direction a décidé de déployer des vigiles avant le 15 janvier aux SIP demandeurs.

Monsieur Dufresnoy a annoncé que 3 agents supplémentaires seraient affectés à la cellule téléphonique.

La direction générale demande aux directions une adaptabilité de l'accueil face à la forte demande, 3 options sont proposées :

- Accueil sur rendez-vous les journées de fermeture
- Extension des horaires
- Ouverture de demi-journées supplémentaires (option qui ne devrait pas être retenue)

Les chefs de service restent décisionnaires quant à l'organisation de leur structure.

Fo DGFIP 91 regrette que seulement 30 habilitations CONSULTPAS soient attribuées au département de l'Essonne.

Comme d'habitude, les accès des applications sont sous-dimensionnés. Cette fois au moins, la DGFIP est restée prudente, mais au détriment du public et du confort des agents.

Fo DGFIP 91 a interrogé la direction sur le traitement des surplus de prélèvements de début d'année, période ou l'utilisateur a la possibilité de réclamer le remboursement du trop perçu par l'administration, et sur les avances de crédit d'impôt. La direction nous a demandé de ne pas anticiper d'éventuels problèmes...

Point 1 : Dossier emploi

Pour le PLF 2019, la contribution de DDFIP 91 s'élève à 13 emplois nets, soit 32 prélèvements prévus, après redéploiement de 19 emplois (création d'emplois pour le SFACT et le service RNF)

L'ensemble des organisations syndicales ayant voté contre, une reconvoction du CTL est prévue le 16/01/2019. Nous vous enverrons le détail des prélèvements d'emplois à l'issue de cette réunion.

Les suppressions d'emploi successives dénoncées par FO DGFIP 91 aboutissent à des propositions de la direction générale d'élargissement d'ouverture afin de répondre à la demande croissante des usagers.

Mais l'accueil étant submergé et le back office devant répondre au téléphone, aux mails, aux e-contact, qui a le temps de travailler sur les bases fiscale, recouvrement et SPL?

Point 2 : Dispositif Télétravail

Actuellement le taux de télétravailleur est de 2 % dans l'Essonne. L'objectif est d'atteindre 10 % d'ici 3 ans. Un recensement des agents intéressés aura lieu prochainement.

Il est proposé de limiter le nombre de jours télétravaillés à 1 ou 2 jours (comme pour les anciens télétravailleurs).

La plupart des applications sont accessibles en télétravail (une liste est disponible sous Ulysse DGFIP).

Fo : vote pour

CGT : Abstention

Solidaire : vote pour

Point 3 : Ponts naturels 2019

- vendredi 31 mai 2019 (Ascension)

- vendredi 16 août 2019 (Assomption)

Fo : vote pour

CGT : Abstention

Solidaire : Abstention

Point 4 : Dispositif de numérisation des documents relatifs aux redevables professionnels aux fins d'archivage.

A compter du 1^{er} décembre 2018, les documents constituant le 2004 pro (après exploitation par le service) sont adressés au SDNC pour être numérisés.

Ces documents dématérialisés seront intégrés dans une base informatique d'archives consultable par les responsables de SIE et leurs adjoints. Les documents seront classés par le numéro siret de société.

Points divers :

- Lors du recensement des journées de grève, il n'y aura plus d'émargement de liste par les agents, pour raccourcir les délais de transmission au CSRH. Les agents absents mais non grévistes auront intérêt à se faire connaître rapidement, sinon ils seront prélevés du jour d'absence...

Fo DGFIP 91 a demandé au directeur des détails sur l'élaboration de sa feuille de route comme il l'avait annoncé dans ses vœux. Aucun éclaircissement ne nous a été apporté.